Date de dépôt : 12 mars 2019

Pétition pour un développement des zones de rencontre

Mesdames et Messieurs les députés,

Afin de réduire le bruit, les nuisances et l'insécurité liées au trafic routier et afin de créer des espaces de convivialité, les soussigné-e-s demandent que le canton de Genève et la Ville de Genève établissent un plan de développement et de réalisation de zones de rencontre.

Ce plan devra prévoir au minimum le doublement du nombre de tronçons limités à 20 km/h d'ici à 2028, par rapport à la situation de 2018.

Ces zones apaisées devront se situer en priorité dans les zones I (hypercentre) et II (centre) et **dans tous les quartiers d'habitation à densité moyenne à forte**, à proximité des écoles, des homes pour personnes âgées, des maisons de quartier, des commerces de proximité, des administrations communales et cantonales, etc.

N.B. 431 signatures actif-trafiC Case postale 325 1211 Genève 19